

# La rénovation énergétique de la Maison de l'enfant

Page modifiée le mercredi 12 avril 2023 • Données Ville du Mans

## Contexte



© Ville du Mans

La Ville du Mans a décidé de mettre aux normes et de rénover la Maison de l'enfant George-Sand. Celle-ci regroupe les activités suivantes.

- Des classes d'école maternelle en complémentarité de celles de l'école Arthur-Rimbaud,
- un centre de loisirs,
- l'association Gribouille, qui regroupe des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde, hors vacances scolaires, pour des activités manuelles, musicales, sportives,
- un Relais Assistantes Maternelles, avec une antenne jeux et rencontre,
- un lieu d'accueil enfants-parents, "Virgule", qui concerne de jeunes enfants de leur entrée en maternelle jusqu'à l'âge de 4 ans, accompagnés de leurs parents.

## Projet

La Maison de l'enfant George Sand, située 28 rue du Roussillon au Mans, a une surface bâtie de 869 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment, construit en 1979, n'était plus aux normes de sécurité et ne disposait pas d'une bonne isolation thermique. Suite à un audit énergétique, mené en novembre 2018, il avait été relevé une consommation énergétique importante de 140 kWhep/an/m<sup>2</sup>.

La partie cofinancée par l'Union européenne a concerné les travaux de rénovation énergétique.

## Objectif

Les objectifs de la rénovation étaient les suivants.

- Répondre aux normes de sécurité des locaux pour les classes maternelles, l'accueil des enfants de 3 mois à 3 ans dans le cadre du relais d'assistantes maternelles, ainsi que pour le centre de loisirs,
- réduire la facture énergétique par rapport à l'équipement existant en passant à une consommation de 73 kWhep/an/m<sup>2</sup> (-51%),
- permettre l'accès des locaux aux personnes et enfants à mobilité réduite,
- améliorer le confort global des enfants.

## Maîtrise d'ouvrage

La Ville du Mans a été le maître d'ouvrage de la rénovation de la Maison de l'Enfant George Sand.

## Calendrier

Cette opération de rénovation a été menée de 2020 à 2021.

## Montant

Le coût total de cette opération se chiffre à 904 000 € hors taxes, dont 413 740 € pour les travaux de rénovation énergétique.

## Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 124 122 €. La Région a participé à hauteur de 100 000 €. Le Caisse d'allocations familiales de la Sarthe a apporté une aide de 97 456 €. Le Mans Métropole a contribué à ce projet à hauteur de 280 200 €.

Au final, la part restante pour la Ville du Mans s'élève à 302 222 €.

# 124 122 €

**d'aide européenne**

C'est la subvention accordée par le Feder pour la rénovation énergétique de la Maison de l'enfant Georges Sand, au Mans.

